

UA602

A22

A33

1917

fol.

XXX

## Le 165ième Bataillon Acadien.



LA GUERRE durait depuis quatorze mois, et semblait encore loin de sa fin; les alliés n'étaient point victorieux, tant s'en faut. Tout les pays en guerre, l'Angleterre, l'Amérique, avaient pris par la conscription tous les hommes d'aptitudes militaires. Ayant éprouvé l'enrôlement par groupes de Lord Derby et le service national, le parlement anglais était à la veille de voter la conscription. Les colonies anglaises, voyant la gravité de la situation, la longue durée de la guerre, la formidable organisation militaire et économique des pays centraux, promettaient beaucoup d'hommes, offraient le concours de toutes leurs ressources. L'enrôlement volontaire, aux mois de septembre, octobre, novembre et décembre 1915, l'attait son plein au Canada; comme cadeau du jour de l'An, 1916, Sir Robert Borden, Premier Ministre du Canada, croyait pouvoir offrir au parlement impérial une armée en formation de 500,000 hommes.

Avec la première division canadienne, plusieurs centaines de soldats acadiens étaient partis outre-mer au mois d'octobre, 1914. Les 22ième, 26ième, 55ième, 85ième, 93ième, 104ième, 105ième, 112ième, 115ième, 140ième, 145ième et 185ième, avaient au-delà d'un millier d'Acadiens dans leurs rangs au mois de novembre 1915. Quand même beaucoup de nos amis les Anglais criaient hautement et furieusement; "Les Acadiens-français ne s'enrôlent pas." Le Ministre de la Milice d'alors, Sir Sam Hughes, fit publiquement de malencontreux commentaires à l'un de nos chefs du fait supposé de l'absence d'Acadiens dans l'armée d'outremer. C'était à Halifax aux funérailles de Sir Charles Tupper.

L'idée d'organiser une unité acadienne n'était pas nouvelle. Une couple d'assemblées pré idéées par M. Jean Malenfant, imprimeur, et ayant M. A. Blanchard comme secrétaire, avaient été tenues dans la salle de musique de la Moncton Citizens, Concert Band, rue Wesley. Des invitations aux Acadiens influents sont préparées et envoyées, les convo-

quant à Moncton pour le 3 décembre dans la salle paroissiale de l'Assomption. Des représentants de tous les points de l'Acadie s'étaient rendus à la réunion.

Au commencement de l'assemblée, M. Malenfant, le président du comité d'organisation, donne quelques mots d'explication sur le but de l'assemblée; et M. Blanchard donne ensuite lecture des réponses reçues, aux invitations envoyées. Le Dr Sormany, de Shediac, est élu président; R. A. Arseneau, de Moncton, secrétaire.

À la suggestion du Sénateur Poirier, il est proposé par M. Malenfant, secondé par M. Clément Cormier; que cette assemblée considère qu'il serait à propos de prendre des mesures nécessaires pour procéder à la formation d'un bataillon acadien dans les provinces maritimes. La discussion s'engage vive et se continue jusqu'à ce que la motion principale et initiale est votée et adoptée à l'unanimité, avec l'amendement suivant suggéré par M. L. A. Dugal et proposé par M. P. J. Veniot, secondé par M. A. V. Landry:

"Attendu que les Acadiens des Provinces Maritimes réunis à Moncton ce troisième jour de décembre, 1916, expriment le désir de former un bataillon acadien commandé par des officiers acadiens et sous la direction de chapelains de leur race;

"Attendu que, à une assemblée de recrutement tenue à Moncton, le 9 novembre dernier, le Capitaine L. P. D. Tilley a suggéré la formation immédiate d'un bataillon, avec l'assurance que tous les Acadiens s'enrôlant à partir de cette date pourraient être transférés et incorporés dans ce dit bataillon;

"Il est résolu que demande soit faite à l'honorable Ministre de la Milice du Canada de ratifier la déclaration du Capitaine Tilley et d'autoriser la formation d'un bataillon acadien dans les provinces maritimes."

Il est voté à l'unanimité que le président et le secrétaire de cette assemblée fassent parvenir immédiatement cette résolution à l'honorable Sir Sam Hughes, Sir R. L. Borden, l'honorable J. D. Hazen.

Un comité composé du président, du secrétaire, et de M. P. Michaud, F. J. Robidoux, P. J. Veniot, R. A. Fréchet, le Capt. A. T. LeBlanc avec pouvoir de s'adjoindre au besoin d'autres membres est choisi à l'effet d'expédier les affaires subséquentes. L'assemblée s'ajourne et se disperse au chant de l'Ave Maris Stella et de Dieu Sauve le Roi.

Le 7 décembre le Dr Sormany reçut du Ministre de la Milice le télégramme suivant:—

(Traduction).

Ottawa, déc. le 7, 1916.

Télégramme reçu. Serons heureux d'accepter un bataillon acadien.

(Signé) SAM HUGHES.

Voici la réponse de Sir R. L. Borden rédigée en français:

Cabinet du Premier Ministre, Ottawa, le 4 déc. 1916.

Messieurs,—

J'accuse réception et vous exprime ma vive appréciation de votre dépêche concernant l'établissement d'un bataillon acadien. Je suis certain que le Ministre de la Milice donnera son attention la plus sympathique à votre suggestion patriotique, qui n'est qu'une autre manifestation de la vaillante loyauté de la population acadienne.

Merci de votre dépêche et agréez mes meilleurs vœux.

Votre tout dévoué,

(Signé) R. L. BORDEN.

Restait à choisir le commandant du bataillon. Le président, Dr A. Sormany de Shediac, appelle une assemblée à Moncton dans les bureaux de la Société Mutuelle de l'Assomption, pour le soir du 14 décembre, 1915. Le président ouvre l'assemblée à 8 heures p.m. Des explications sur le télégramme de Sir Sam Hughes sont données. Le Capitaine L. P. D. Tilley est d'avis que le transfert des soldats acadiens déjà enrôlés, dépendra en grande partie des commandants des différents bataillons. Il est convaincu que la plupart de ces commandants n'objecteront pas à ce transfert. Le Capitaine Tilley assure que le recrutement pourra se faire dans toutes les provinces maritimes.

Les noms suivants sont proposés pour le commandement du bataillon acadien: Le Capitaine A. T. LeBlanc, Campbellton; le Capitaine M. D. Cormier, Edmundston; le Lieut. Leo Richard, Bermudes; le Lieutenant J. L. Melanson, Shediac; M. R. A. Fréchet, Moncton; le Capitaine Brosseau, Halifax; M. L. C. D'Aigle, Moncton; Lieutenant Chas. Gallant, Halifax. Le dépouillement du scrutin fait tomber le choix sur L. C. D'Aigle, choix ensuite unanimement ratifié par l'assemblée. M. L. C. D'Aigle se rend à l'appel de l'assemblée et accepte le commandement, disant que quoique la tâche soit difficile, il y mettra toute son énergie et toutes ses connaissances pour faire un succès du bataillon acadien.

La résolution suivante est alors rédigée par l'assemblée et adoptée à l'unanimité:

"À une assemblée représentative des Acadiens tenue à Moncton le 14 décembre, 1915, il a été résolu à l'unanimité que M. L. C. D'Aigle, de Moncton, fut nommé commandant du bataillon acadien, et que cette résolution fut envoyée au Ministre de la Milice, lui demandant de ratifier ce choix et ce bien vouloir Honoraire." La réponse du Ministre de la Milice fut adressée au Lt. Col. A. H. H. Powell, de Halifax, qui adressa la communication suivante

Halifax, qui adressa la communication suivante

